

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS B (AAC) BOITE MECANIQUE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B telle que définie aux articles R 221-4 à R221-8 du Code de la Route.

PUBLIC

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie B sur route.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 15 ans minimum, être titulaire d'une attestation d'inscription délivrée par les services préfectoraux, et avoir au moins un accompagnateur titulaire d'un permis B valide depuis de plus de 5 ans sans interruption.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation initiale de 20h de conduite minimum - libre-réservation des rendez-vous sur <http://autoecolegallard.fr> rubrique mon compte. A l'issue, délivrance d'une attestation de Fin de Formation Initiale (FFI).

Puis, phase d'apprentissage avec accompagnateur(s) d'une durée minimale de 1 an et 3000 km, encadrée par un rendez-vous préalable de 2h et deux rendez-vous pédagogiques de 3h chacun (le 1er : 4 à 6 mois après délivrance de la FFI ; le 2ème après 3000 km minimum), le tout avec la présence d'au moins un accompagnateur.

LIEU DE LA FORMATION

- Site 1 : 66 rue Jacquemart – 26100 Romans ;
- Site 2 : 2 pl Arthur Rimbaud – 26000 Valence ;
- Site 3 : 19A rue des monts du matin – 26300 Chatuzange-le-Goubet.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Véhicules d'instruction conformes à l'Arrêté du 19 février 2010.

Salles équipées d'un ensemble multimédia.

PROFIL D.U.ES FORMATEUR.TRICE.S

Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent ; Autorisation d'enseigner en cours de validité.

VALIDATION

Attestation de Fin de Formation initiale délivrée par le centre de formation

Permis de conduire catégorie B (si réussite à l'examen)

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 – Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (minimum 8h)
Connaître les principaux organes du véhicule et savoir effectuer les vérifications courantes
S'installer et descendre du poste de conduite
Démarrer et s'arrêter à diverses allures
Diriger la voiture en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire
- Module 2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (minimum 6h)
Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
Adapter l'allure aux situations



Détecter, identifier et franchir les différentes intersections selon leur régime de priorité et y changer de direction
S'arrêter et stationner en sécurité

- Module 3 – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (minimum 4h)
Évaluer et maintenir les distances de sécurité
Croiser, dépasser, être dépassé
Conduire en virages, en déclivité, à adhérence ou à visibilité réduites
Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Module 4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (minimum 2h)
Préparer un déplacement et suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître les principaux facteurs de risque au volant, les recommandations à appliquer et les comportements à adopter en cas d'accident
Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule
Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Pratiquer l'éco-conduite
- Module 5 – Rendez-vous préalable (2h consécutives)
Bilan de conduite
Conseils pédagogiques aux accompagnateurs
Délivrance de l'autorisation de conduite accompagnée
- Module 6 – Rendez-vous pédagogiques pratiques (2x1h minimum)
Bilan de conduite
Conseils pédagogiques
- Module 7 – Rendez-vous pédagogiques théoriques (2x2h minimum)
Discussion autour de l'expérience de la conduite accompagnée
Discussion autour de divers thèmes de sécurité routière (ex : vitesse, alcool, fatigue, vigilance, médicaments, comportement du jeune conducteur, distances de sécurité, assurances, accidentologie...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation. L'évaluation intermédiaire, fin de formation initiale, est sanctionnée par le formateur et le stagiaire est invité à répondre à un nouveau questionnaire d'auto-évaluation.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR).

TARIF

À partir de 1269€ TTC

Contactez une agence pour de plus amples renseignements.

CONTACT

Mlle LEGER Caroline

04.75.44.03.92

valence@autoecolegaillard.fr

Mlle GAILLARD Elina

04.75.02.33.93

romans@autoecolegaillard.fr

M GAILLARD Mikaël

04.75.24.03.51

chatuzange@autoecolegaillard.fr

AGRÉMENT

Site 1 : n°E0202604960 en date du 10/02/2017

Site 2 : n°E0602605500 en date du 19/11/2015

Site 3 : n°E1902600010 en date du 14/08/2019

Délivrés par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

N° Agrément Formation Continue : 82 26 00 620 26



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les opportunités/possibilités/difficultés dans le suivi de cette formation.

Notre référente Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez la par courriel à referent.handicap@autoecolegallard.fr

